

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7111**

### Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Esthétique Cosmétique Parfumerie

Nouvel intitulé : Esthétique Cosmétique Parfumerie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : 19ème CPC	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

336 Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du CAP Esthétique-Cosmétique est un(e) spécialiste des techniques esthétiques, du conseil et de la vente de produits cosmétiques et des produits de parfumerie. Il est également spécialiste du conseil et de la vente de prestations esthétiques. Son activité consiste à réaliser des soins esthétiques du visage au décolleté, des mains et des pieds, ainsi que des maquillages du visage et des ongles. Il réalise des épilations et accueille et conseille le client. Il assure la gestion des rendez-vous, du stock, des encaissements et du suivi de clientèle. Les pratiques de soins esthétiques ne doivent pas être confondues avec les traitements préventifs et curatifs pratiqués par les professionnels de la santé.

Le titulaire du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie :

Trois fonctions :

Pour la fonction l'exécution de techniques esthétiques il :

- réalise des soins esthétiques du visage et du décolleté,
- réalise une épilation,
- réalise une prestation bronzage UV, (une formation spécifique est exigée concernant l'utilisation des appareils à UV) ;
- réalise un maquillage, visage et décolleté,
- réalise des soins esthétiques et des maquillages des mains et des pieds.

Pour la fonction Accueil, conseils et vente il :

- accueille, prend en charge et prend congé du ou de la client(e),
- met en valeur des produits ou/et des prestations.

Pour la fonction Organisation et gestion il :

- gère les rendez-vous,
- gère les stocks,
- gère le poste de travail,
- gère les encaissements.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- institut de beauté en tant que salarié ou éventuellement en tant que gérant ; - à domicile ;
- entreprise de production et de distribution de produits de cosmétiques et de parfumerie ;
- salons de coiffure ;
- établissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation ;
- centres de bien-être ;
- centres d'esthétique spécialisés (épilation, bronzage, beauté des ongles) ;
- établissements de tourisme
- établissement de thalassothérapie, maison de retraite, centre de vacances et de loisirs, organisme culturel et médiatique (théâtre, cinéma, mode....).

Appellations courantes : esthéticien(ne), esthéticien(ne)-cosméticien(ne), conseiller (ère) de vente, conseiller (ère) beauté, manucure,

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

D1208 : Soins esthétiques et corporels

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

- Techniques esthétiques
- Vente de produits et de prestations de services
- Sciences et arts appliqués à la profession
- Français et histoire, géographie et enseignement moral et civique
- Mathématiques - sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive

### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 7111 - UP1 - Techniques esthétiques	Sélectionner et traiter les informations Recueillir des informations sur le client Gérer le poste de travail  Participer à la gestion des stocks Participer à la veille technique des appareils Exécuter les techniques de soins esthétiques  Exécuter les techniques de maquillage
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 7111 - UP2 - Vente de produits et de prestations de services	Rechercher l'information Interpréter l'information Gérer les rendez-vous Gérer les encaissements Mettre en valeur les produits et/ou les prestations de service  Participer au suivi de la clientèle Vendre des produits et/ou des prestations de services Accueillir, recevoir et transmettre un message S'intégrer dans une équipe de travail
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 7111 - UP3 - Sciences et arts appliqués à la profession	Analyser une situation professionnelle en vue d'y apporter des réponses, en mobilisant les connaissances en biologie, cosmétologie, techniques esthétiques et arts appliqués
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 7111 - UG1 - Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique	Français - entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - devenir un lecteur compétent et critique - confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle  Histoire-géographie et Enseignement moral et civique - appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés - acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 7111 - UG2 - Mathématiques - Sciences physiques et chimiques	Rechercher, extraire et organiser l'information Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité Expérimenter Critiquer un résultat, argumenter Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 7111 - UG3 - Education physique et sportive	Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues Réaliser une performance motrice maximale Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 7111 - UF - Epreuve facultative de langue vivante étrangère	Compétences de niveau A2 du CECRL S'exprimer oralement en continu Interagir en langue étrangère Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat d'apprentissage	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Par candidature individuelle	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
Par expérience dispositif VAE	X	Ministère de l'Éducation Nationale et ProfesLe jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives. ssionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Éducation

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22.04.2008 Première session : 2010

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

##### Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :

**Certification précédente :** Esthétique cosmétique : soins esthétiques-conseils-vente

**Certification suivante :** Esthétique Cosmétique Parfumerie